



## SERVICE DES FINANCES

### Contributions et cadastre

Rue des Ecoles 1

CH – 1920 MARTIGNY

☎ 027 / 721.23.00

📠 027 / 721.23.11

[www.martigny.ch](http://www.martigny.ch)

Madame, Monsieur,

En vertu de la loi fédérale sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes (LHID), vous êtes imposable dès le 01.01.2019 dans votre nouvelle commune.

Par conséquent, nous devons vous rembourser les acomptes 2019 que vous nous avez payés. Cependant, dans le cas où vous auriez du retard dans le paiement des périodes précédentes, ce montant compenserait en priorité les arriérés d'impôts.

Pour les couples, la signature de l'épouse est indispensable pour le remboursement des acomptes. Dans le cas d'une séparation ou d'un divorce après le départ de Martigny, les acomptes versés au nom du couple devront être remboursés conformément à l'article 168bis alinéa 2 de la loi fiscale Valaisanne

#### **Art. 168bis** Remboursement des impôts

<sup>2</sup> En cas de séparation de fait ou de droit ou de divorce, les impôts facturés conjointement aux époux sont restitués, à raison de la moitié chacun. La compensation est aussi autorisée :

- a) sur des tranches, des bordereaux provisoires ou définitifs des deux époux;
- b) à raison de la moitié sur des tranches, des bordereaux provisoires ou définitifs de chacun des deux époux.

Afin de procéder à ce remboursement, veuillez compléter ce formulaire, le faire signer par l'Administration Fiscale de votre domicile actuel et le renvoyer au Service Communal des Contributions – Rue des Ecoles 1 – 1920 Martigny.

SERVICE DES CONTRIBUTIONS



**SERVICE DES FINANCES**

**Je (nous) soussigné/e(s) précédemment domicilié/e(s) à Martigny déclare (déclarons)**

**avoir quitté cette commune le** .....  
**pour la commune de** .....  
**dans le canton de** .....  
**Etat civil actuel** .....

**En cas de changement d'état civil, veuillez nous transmettre l'adresse actuelle de votre épouse.**

Sur la base de l'attestation complétée par l'autorité fiscale de la commune d'arrivée (ci-dessous), je (nous) demande (demandons) le remboursement des acomptes payés à Martigny sur le compte suivant :

Nom et prénom .....  
Titulaire du compte .....  
N° IBAN du compte bancaire ou postal .....  
Désignation et adresse de la banque .....  
.....

***En cas de départ hors du canton***

Conservez-vous des biens immobiliers dans le canton du Valais ou présentez-vous tout autre motif d'assujettissement limité à la suite de votre départ (activité indépendante en Valais etc...)

Non  Oui

Si oui, motif :

.....  
.....

Signature Contribuable  
seul/époux

Signature épouse

Lieu et date : ..... .....

**Attestation de l'administration fiscale de la commune d'arrivée**

Assujettissement par notre autorité fiscale dès le : .....

Lieu et date ..... Timbre et Signature :

